



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 6 octobre 2025

Présidence: M. Laurent Berthet

Objet : PRÉAVIS 12/2025 - RÉVISION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LE PERSONNEL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis N°12/2025 de la Municipalité du 1^{er} septembre 2025 ;
Où le rapport de la Commission ad hoc chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 46 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions



1. **d'adopter tel qu'amendé** le Règlement du personnel communal de Bourg-en-Lavaux ;
2. **de fixer** son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2025.

Le Président

La Secrétaire

Laurent Berthet

Catherine Fonjallaz